



EXPÉRIMENTATION DE SIGNALISATION HORIZONTALE EN PEINTURE LUMINESCENTE

Dossier de presse

En août 2019, une section de la RD 29 sur la commune de Saint-Pandelon a été sélectionnée par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour expérimenter une signalisation routière innovante : la peinture photoluminescente LuminoKrom®. Cette peinture, déjà appliquée sur voies piétonnes et cyclables, sera testée pour la première fois en France sur une route ouverte à la circulation publique à compter d'octobre 2021.

La peinture routière photoluminescente capte et stocke la lumière du soleil ou celle des phares et la restitue la nuit. Pour ce faire, la peinture contient des pigments innovants dont la particularité est d'émettre de la lumière sans source d'alimentation électrique. Cette technologie éco-durable vise à renforcer la sécurité routière en améliorant la visibilité du marquage routier horizontal de nuit lorsque les conditions météorologiques sont dégradées.

L'expérimentation commence avec la mise en œuvre de chaque côté de la chaussée d'une section témoin de 150 m, en peinture blanche, suivie de 450 m de peinture luminescente, de couleur vert amande.

Elle fera l'objet d'un suivi technique pendant 3 ans par EIFFAGE Infrastructures afin de valider son procédé et d'autoriser sa mise en œuvre sur d'autres routes en France.



LES POINTS FORTS DE LA PEINTURE LUMINESCENTE

- **Plus** de sécurité
 - > **10h** de luminance et visible jusqu'à **80m**
- **Plus** économique
 - > **50 fois** moins cher que l'éclairage public
- **Plus** éco-durable
 - > **Sans** alimentation électrique ni émission de CO2

CONTACTS TECHNIQUES

OLIKROM : luminokrom.com
Jean-François LETARD
letard@olikrom.com

EIFFAGE Infrastructures

Centre d'études et de recherche :
Flavien GEISLER
flavien.geisler@eiffage.com



QUESTIONS À FABRICE LE GRALL, CHEF DU SERVICE GESTION ET EXPLOITATION DES ROUTES AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES

Quel est l'objectif pour le Département des Landes ?

Nous trouvons cette expérimentation intéressante car elle apportera une meilleure lisibilité de la route et permettra à l'usager d'anticiper les virages, et donc d'adapter sa vitesse. Nous espérons augmenter significativement la sécurité sur cette portion de route.

Pourquoi le Conseil départemental a-t-il ciblé la RD 29 ?

Pour effectuer les tests, l'entreprise cherchait une section de route en dehors d'une agglomération, afin de ne pas être polluée par les lumières artificielles, et sur laquelle des accidents avaient été recensés. La RD 29, avec ses nombreux virages et sur laquelle plusieurs interventions ont eu lieu depuis 2012, correspondait à ces critères.

Département des Landes
Direction de l'Aménagement
23, rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

CONTACT PRESSE

Département des Landes
> *Mathilde Charon-Burnel*
Tél. : 05 58 05 40 32
Port. : 06 72 56 12 82
Mél : presse@landes.fr

landes.fr

Les Landes, le Département 